



« Les inconvénients d'un pouvoir provincial à Madagascar

ANALYSE • RÉFLEXION • PERSPECTIVES

Le Comité de Soutien de
l'État Régional Madagascar

www.etat-regional.com

Les inconvénients d'un pouvoir provincial à Madagascar

❖ Situation actuelle

À Madagascar, l'essentiel des pouvoirs administratifs et budgétaires est concentré entre les mains du Président de la République et du pouvoir central.

Cette forte centralisation limite l'autonomie des collectivités territoriales et ralentit la prise de décision au niveau local.

❖ Objectif

L'objectif est de transférer une partie des pouvoirs administratifs et budgétaires aux autorités régionales, et non à des autorités provinciales.

Cette évolution constitue la solution la plus logique et la plus adaptée aux réalités du pays. Elle permettra de renforcer les régions en leur donnant les moyens d'agir efficacement, tout en rapprochant les décisions des citoyens.

En revanche, il n'est pas nécessaire de créer un échelon provincial doté de pouvoirs politiques ou administratifs.

D'ailleurs, Madagascar ne dispose plus, depuis longtemps, d'un pouvoir provincial.

Les projets visant à instaurer des « Provinces Autonomes » ou un « État fédéral » conduiront à créer un niveau administratif supplémentaire dans les anciens chefs-lieux de province.

❖ Les inconvénients d'un pouvoir provincial

La création d'un pouvoir provincial présentera plusieurs inconvénients majeurs :

- Les dirigeants des provinces disposeront de pouvoirs plus importants que les gouverneurs de région, ce qui risquera de concentrer les décisions au niveau provincial au détriment des régions.
- Les provinces constitueront un échelon administratif supplémentaire, entraînant davantage de lourdeurs administratives et des dépenses publiques supplémentaires, alors que le développement économique et social s'organise principalement à l'échelle régionale.
- Transférer une partie des compétences des gouverneurs vers des autorités provinciales reviendra à instaurer un centralisme provincial, en contradiction avec l'objectif même de la décentralisation.
- Les gouverneurs de région verront leurs responsabilités diminuées au profit d'un nouvel échelon administratif, ce qui sera difficilement justifiable.

- La répartition des ressources financières entre les régions dépendra des autorités provinciales, ce qui ajoutera une étape administrative inutile, ralentira les décisions et augmentera les coûts de fonctionnement.

❖ Conclusion

La solution la plus naturelle et la plus cohérente consiste à renforcer les pouvoirs des gouverneurs de région.

Ces gouverneurs seront élus au suffrage universel direct par les citoyens de leur région afin de renforcer leur légitimité démocratique.

Par ailleurs, les directions régionales existantes seront regroupées au sein de six ou sept ministères régionaux, placés sous l'autorité du gouvernement régional.

Les ressources financières de chaque région seront directement gérées par ce gouvernement régional afin de répondre aux besoins et aux priorités locales.

Enfin, une Assemblée régionale, élue par la population, sera chargée d'adopter le budget régional et de contrôler l'action du gouvernement régional.

Ce modèle correspond à un « **État régional** » : il permet de concilier l'unité nationale avec une véritable autonomie des régions, sans créer un échelon provincial supplémentaire, source de complexité administrative et de dépenses publiques additionnelles.



Comité de soutien de l'État régional à Madagascar

Les inconvénients de la création des provinces

Ce document est diffusé sur le site du Comité de soutien de l'État régional à Madagascar.

Dénomination actuelle : Comité de soutien de l'État régional à Madagascar.
Certaines mentions historiques présentes dans le document original peuvent conserver l'ancienne appellation.

Site officiel

<https://www.etat-regional.com/>

Identité visuelle du site : blanc et bleu ciel.